

New York, 17/12/2018

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

La Belgique s'associe pleinement à la déclaration de **l'Union européenne**.

Comme d'autres, je tiens à remercier le Représentant Yamamoto pour son exposé, mais aussi pour ses efforts inlassables en faveur d'une paix durable en Afghanistan. Je remercie également la Commissaire Ghizaal Haress, Yuri Fedotov, le Directeur Exécutif de l'ONUDC, et mon collègue kazakh Kairat Umarov, le Président du comité des sanctions 1988 (2011), pour leur briefing.

Monsieur le Président, je voudrais souligner trois points: les élections, le processus de paix et le soutien de la communauté internationale à l'Afghanistan.

1. Premièrement, la Belgique félicite les autorités et les citoyens afghans pour les **élections** législatives du 20 octobre qui ont marqué une nouvelle étape importante dans la consolidation de la démocratie dans le pays.

Il est maintenant important de **tirer les leçons** de ces élections. Le gouvernement et institutions afghanes doivent aux citoyens braves et courageux d'avoir des élections présidentielles ordonnées, inclusives et crédibles en 2019. Les commissions électorales doivent conserver leur indépendance et s'acquitter de leur mandat en s'appuyant sur l'expérience qu'elles ont acquise. Parallèlement à la grave menace contre la sécurité, il convient également de résoudre les problèmes logistiques et techniques et d'investir dans la transparence et la communication.

Les attaques odieuses perpétrées contre les écoles et les établissements médicaux pendant la période préélectorale nous rappellent davantage l'importance de respecter pleinement le **droit international humanitaire**. À cet égard, la Belgique reste profondément préoccupée par le nombre élevé de victimes civiles et appelle toutes les parties à protéger la population civile, en particulier les femmes et les enfants.

2. Mon deuxième point concerne le **processus de paix**. Le processus de Kabul doit constituer la base d'un processus de paix global et inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans. La Belgique appelle les **dirigeants talibans** à répondre à l'offre de paix sans précédent du président Ghani et à engager des pourparlers de paix directs. L'impatience du peuple afghan pour l'instauration de la paix est de plus en plus marquée. Le gouvernement afghan peut aider en mettant déjà sur pied une équipe de négociation inclusive et de haut niveau. La communauté internationale, y compris les acteurs régionaux, doivent répondre à cet appel et soutenir un processus « Afghan-led et Afghan-owned », en agissant à l'unisson.

Comme vous le savez, la Belgique attache une grande importance au **rôle des femmes** dans la construction de la paix. Je suis fier d'annoncer une nouvelle contribution belge de 2 millions d'euros au bureau de pays **d'ONU Femmes en Afghanistan**, pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action national pour les femmes, la paix et la sécurité. Dans cette optique, nous saluons la révision technique, actuellement en cours, de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La Belgique note avec préoccupation des manquements dans l'application de cette loi, comme par exemple l'usage – non prévu par cette loi – de médiation. Vous avez produit un rapport sur cette question au mois de mai, mais cette tendance continue. Nous encourageons le Gouvernement afghan à redoubler ses efforts pour accroître la participation des femmes dans les institutions publiques.

3. Troisièmement, la Belgique s'associe au **soutien international** en faveur de la paix et du progrès en Afghanistan. Le succès de la conférence de Genève et l'adoption de la résolution sur Afghanistan à l'Assemblée Générale démontrent la volonté de la communauté internationale de s'unir pour soutenir le progrès, la paix durable et le développement.

La Belgique est un allié inconditionnel de l'Afghanistan par le biais de notre adhésion à **l'Union européenne et à l'OTAN**. La semaine passée, le gouvernement belge a décidé d'augmenter substantiellement sa contribution à la mission OTAN [Resolute Support Mission] et de contribuer à la formation de l'armée nationale afghane.

Nous soutenons également la réponse humanitaire à la **sécheresse** par nos contributions au **Fonds central d'intervention d'urgence** (CERF) des Nations Unies que la Belgique augmentera considérablement, conformément à son engagement en faveur des principes humanitaires.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de conclure en rendant hommage aux victimes de la violence en Afghanistan et à la résilience du peuple et des forces de sécurité afghanes. Mais l'objectif de paix est atteignable en Afghanistan et la Belgique soutient un règlement pacifique dirigé et contrôlé par les afghans et maintiendra son soutien par la suite également.

Je vous remercie, Monsieur le Président.